

Compte-rendu des délibérations

Séance du 24 Janvier 2022

L' an 2022 et le 24 Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, BEUTIER Fanny, BOURG Céline, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, LEGRAS Mélodie, LESAULNIER Régine, PAILLARD Mickaëlle, SASSIER Sandrine, MM : AEBI Gérard, BERG Alain, BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, DUTERTRE Bastien, MAIGNAN Jean-Louis, MIR Roger, ROULAND Michel

Excusées ayant donné procuration : Mmes : FLOCTEL Séverine à Mme BESSÉ Marie-Françoise, LEFEVRE Pascaline à M. BERG Alain

Excusés : MM : CHOPIN Yannick, PEZARD Sébastien, RENAULT Jean-Michel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 18

Date de la convocation : 19/01/2022

Date d'affichage : 19/01/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE
le : **26/01/2022**

et publication ou notification

du : **31/01/2022**

A été nommé secrétaire : M. DUTERTRE Bastien

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité

Monsieur le Maire fait approuver le compte rendu de la séance du 13 décembre 2021 : pas d'objections sur le contenu.

I - AFFAIRES IMMOBILIERES

- Convention de mise à disposition du centre culturel

Les élus ont validé la convention de mise à disposition du bâtiment A du centre culturel à la CCMA pour l'Ecole d'Enseignements Artistiques pour les 3 prochaines années scolaires, **soit 2021/2022-2022/2023 et 2023/2024**, avec un montant de participation aux charges du bâtiment à proportion de l'utilisation de **9 455.29 €**.

- Parcelle D n°364 sise rue Jules FERRY

- * Division de la parcelle et fixation du prix de vente :

Pour faire suite à une demande de recherche de terrain à bâtir, la commune a décidé de réaliser, en vue d'une cession, une division parcellaire de la parcelle cadastrée section D n°364, sise rue Jules FERRY d'une superficie totale de 1 468 m², en 2 terrains répartis comme suit :

- **une parcelle de 800 m² nouvellement cadastrée section D n°806,**
- **une parcelle de 669 m² nouvellement cadastrée section D n°807.**

Le prix de vente des parcelles obtenues est fixé à **30 € le m²**.

- * Vente de la parcelle cadastrée section D n°806 :

Le conseil municipal a validé la vente de la parcelle, cadastrée section **D n°806**, d'une contenance de **800 m²** au prix de **24 000 €** à M. Damien LEDUC et Mme Alexandra DOUCET.

- Achat de parcelles

Suite au projet d'aménagement d'une piste cyclable rue du Maine, permettant la continuité de la rue Pasteur, la commune doit acquérir un bandeau de terres appartenant au SUPER U (SCI Aigrettes et SAS Vallée).

Aussi, après bornage et négociation, l'achat des parcelles, cadastrées **section E n°1145-1147 et 1149 d'une contenance totale de 38 m²**, est validé au prix de **30 centimes le m²**.

Le Conseil Municipal a également :

→ Renouvelé le contrat de licence et de maintenance avec la société QIIS pour 2022 pour un montant de **1 338.52 € H.T.**

→ Validé l'achat de **100 chèques A'valeurs d'une valeur de 10 €** comme cadeau de bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune en 2021.

☐☐ INFORMATIONS ☐☐

- Conseils municipaux :

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **le lundi 21 février 2022,**
- **le lundi 14 mars 2022 (sous réserve),**
- **le lundi 04 avril 2022,**
- **le lundi 16 mai 2022,**
- **le lundi 27 juin 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 28/01/2022
Le Maire,
Daniel LENOIR

